



Le fait français en SASKATCHEWAN

450 personnes **peuvent parler français, mais pas anglais**

Moins de 0,1 % de la population

12 243 personnes **parlent le français comme première langue officielle**

1,1 % de la population¹

23 245 personnes **ont le français comme langue maternelle ou le parlent à la maison**

2,1 % de la population²

36 315 personnes **ont le français comme langue maternelle, le parlent à la maison ou l'utilisent comme langue de travail ou d'instruction**

3,3 % de la population³

52 420 personnes **peuvent parler français, dont 51 970 (4,7 %) qui peuvent parler français et anglais**

4,7 % de la population

ÉDUCATION

En 2020-2021, dans les écoles publiques, de la prématernelle à la 12^e année :⁴

26 046 ÉLÈVES

étaient inscrits à un programme régulier de français langue seconde ou à un programme de base en français

16 758 ÉLÈVES

étaient inscrits à un programme d'immersion en français

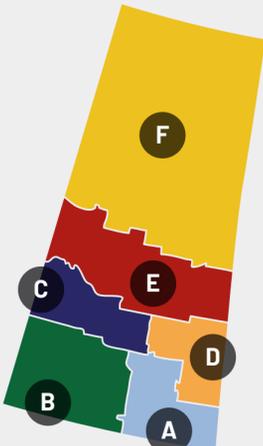
1 995 ÉLÈVES

étaient inscrits à un programme d'enseignement dans la langue officielle minoritaire (français)



OÙ HABITENT LES PERSONNES QUI PARLENT LE FRANÇAIS COMME PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE?⁵

La Saskatchewan compte trois principales régions francophones : le long des rivières Saskatchewan Sud et Nord ainsi que dans le sud-est et le sud-ouest de la province.



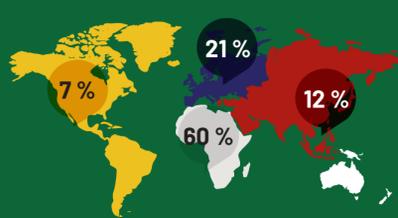
Régions économiques :

- A Regina-Moose Mountain : **27,7 %**
- B Swift Current-Moose Jaw : **12,0 %**
- C Saskatoon-Biggar : **31,9 %**
- D Yorkton-Melville : **3,4 %**
- E Prince Albert : **24,3 %**
- F Nord : **0,8 %**

OÙ SONT-ELLES NÉES?⁶



OÙ SONT NÉS LES IMMIGRANTS DE LANGUE FRANÇAISE?⁶



MÉDIAS

JOURNAUX

L'Eau Vive

RADIO

CFRG FM 93,1 (Gravelbourg) ainsi qu'ICI Première et ICI Musique de Radio-Canada

TÉLÉVISION

ICI Radio-Canada Télé et Unis TV

CÉLÉBRONS!

MAI

Cinergie, le festival international du film francophone, se tient annuellement à Saskatoon.

JUILLET

Le festival **Fête francosaskoise** met en vedette l'art, la culture et la musique francophones.

NOVEMBRE

Le **Rendez-vous francosaskois** rassemble la communauté en vue de discuter de cette dernière et de célébrer sa vitalité et son développement.

HISTORIQUE

Depuis les temps immémoriaux, les peuples autochtones et leurs langues sont présentes sur le territoire que l'on appelle aujourd'hui la Saskatchewan.

1753 : le Fort à la Corne, l'établissement français le plus à l'ouest à l'époque, est construit aux abords de la rivière Saskatchewan.

Années 1800 : des membres francophones du clergé catholique arrivent en Saskatchewan et établissent une mission à Île-à-la-Crosse, un poste de traite où une population importante de Métis francophones se rassemble. Les Métis, personnes d'ascendance mixte d'origine européenne et autochtone, jouissent d'une influence politique particulière dans l'actuel territoire saskatchewanais, notamment par leur implication dans la traite des fourrures.

1877 : le Parlement du Canada modifie l'Acte des Territoires du Nord-Ouest pour y incorporer des garanties en matière de bilinguisme législatif et judiciaire. Les Territoires du Nord-Ouest d'alors englobent la future province de la Saskatchewan. Un grand nombre de colons anglophones provenant de l'Ontario et de la Grande-Bretagne s'établiront dans le territoire au cours des décennies suivantes.

1884 : les Métis de la région, menés par Louis Riel, mènent un mouvement de résistance contre le gouvernement du Canada. La résistance sera éventuellement vaincue par la milice canadienne et Riel sera arrêté puis pendu à Regina.

1891-1892 : certains députés de l'Assemblée territoriale tentent sans succès d'abolir le bilinguisme législatif et judiciaire. L'enseignement en français est cependant interdit.

1905 : le Parlement du Canada adopte deux lois jumelles qui constituent les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les garanties de bilinguisme accordées en 1877 demeurent théoriquement en vigueur en Saskatchewan, mais ne seront pas appliquées.

1912 : l'Association franco-canadienne de la Saskatchewan, l'actuelle Assemblée communautaire francosaskoise, est fondée.

Années 1920 : des francophones d'ailleurs au Canada et de l'Europe viennent s'établir en Saskatchewan. À la même époque, de nombreux colons parlant d'autres langues s'installent également dans la province.

1968 : l'Education Act est modifiée pour permettre l'enseignement en français.

Années 1970 : le drapeau francosaskois est adopté par la communauté francophone de la Saskatchewan.

1988 : la Saskatchewan adopte la Loi relative à l'usage du français et de l'anglais, qui reconnaît le droit d'utiliser la langue française dans la législation et devant les tribunaux.

1990 : la Direction des affaires francophones de la Saskatchewan est créée.

Années 1990 : les premiers conseils scolaires de langue française de la province voient le jour.

2003 : la Saskatchewan adopte une politique de services en langue française.

2012 : le gouvernement de la province proclame 2012 l'Année des Francosaskois.

Sources et notes :

Sauf indication contraire, toutes les données proviennent de : Statistique Canada, 2022. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Produit no 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

¹ Pour des informations supplémentaires, consultez nos [Portraits des langues officielles au Canada \(2021\)](#).

² [Statistique Canada, Tableau 98-10-0214-01](#).

³ Données fournies par Statistique Canada, du Recensement de la population de 2021 (2A-L). Elles comprennent toutes les personnes qui ont le français comme langue maternelle (seul ou en combinaison avec une autre langue), qui parlent cette langue à la maison, qui l'utilisent au travail ou qui, parmi les enfants d'âge scolaire qui parlent français, ont fréquenté une école ordinaire de langue française ou qui ont participé à un programme d'immersion en français.

⁴ [Statistique Canada, Tableau 37-10-0009-01](#).

⁵ [Statistique Canada, Tableau 98-10-0196-01](#).

⁶ Données fournies par Statistique Canada, du Recensement de la population de 2021 (2A-L).